

# Productions scientifiques s'appuyant sur les grilles de production

- constats
  - France Grilles doit être en mesure de fournir des indicateurs bibliométriques pour :
    - refléter l'activité scientifique sur les grilles de production et en mesurer l'impact,
    - justifier *a priori* ou *a posteriori* l'usage des grilles de production auprès des tutelles ou organismes de financement.
    - établir des statistiques permettant d'évaluer les évolutions de l'usage des grilles au cours du temps.
  - Cette bibliométrie doit être disponible pour l'ensemble des acteurs de France Grilles
  - Réserves : il ne faudra en aucun cas comparer les disciplines scientifiques utilisant la grille à travers ces indicateurs : chaque discipline a ses propres usages et contraintes.

# Outil

- HAL <http://hal.archives-ouvertes.fr/> est un outil disponible pour l'ensemble des partenaires de France Grilles pour référencer leurs productions
- Le référencement doit être fait en accord avec les règles de bon usage :  
[http://www.ccsd.cnrs.fr/support.html#guide\\_bon\\_usage\\_hal](http://www.ccsd.cnrs.fr/support.html#guide_bon_usage_hal)
- HAL permet à une entité académique de présenter une collection de façon personnalisée
- Cette présentation est également exploitable par les partenaires ou les chercheurs (différentes vues possibles par entité, par année, par discipline hal...)

# Méthode et avancement

- Le portail de la collection « France Grilles » est en place : 100 référencements identifiés dans la collection depuis 2001
  - <http://hal.archives-ouvertes.fr/FRANCE-GRILLES>
- Les directeurs des unités FG ont été sollicités pour nommer un contact (documentaliste) et référencer leurs productions dans HAL
- France Grilles « tamponne » les productions pour constituer la collection (tampon manuel pour commencer)
- Un article est prévu dans la prochaine gazette

# Demande aux grilles régionales, sites, grilles thématiques, VO managers, responsables scientifiques...

- Participer à la collection !
- Pour faire ajouter une publication dans la collection :  
<http://www.france-grilles.fr/spip.php?article105>
  - Première action : déposer la publication dans hal ou la référencer sous forme de notice, en indiquant que la recherche décrite a été réalisée avec le concours des ressources des grilles de production France Grilles. Pour cela, on pourra par exemple utiliser le mot-clé france-grilles ou l'indiquer dans les références internes.
  - Si la publication est dans hal mais pas dans la collection, faire une demande d'ajout à la collection en envoyant la référence hal de l'article et son titre à : publications-l@france-grilles.fr